



Projet associatif 2020-2024



Sommaire

page 06	01	Les valeurs de l'Entraide Union
page 09	02	L'Association aujourd'hui
page 14	03	La démarche d'élaboration et de suivi du Projet associatif
page 17	04	Le bilan du projet associatif 2014-2019

05

**Les perspectives de
développement et les
actions à mettre en œuvre**

- Axe 1.** S'impliquer dans une responsabilité sociale accrue
- Axe 2.** Accompagner vers une société inclusive et pour un parcours de l'utilisateur garanti et fluide
- Axe 3.** Améliorer et garantir la qualité de vie pour les usagers et les salariés
- Axe 4.** Adapter, moderniser et formaliser nos modes d'organisation et de fonctionnement
- Axe 5.** Développer la visibilité de l'action de l'Association en interne comme en externe



**Accompagnons
vers la citoyenneté,
de manière citoyenne
et en tant qu'acteur
citoyen**

LE PROJET ASSOCIATIF 2020-2024 A ÉTÉ VALIDÉ
PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION LE 11 JUIN 2019
ET APPROUVÉ PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE
L'ASSOCIATION LE 27 JUIN 2019.

**Forte de son histoire
et inscrite dans son
temps**

L'Entraide Union est née en 1954,

de la volonté des militants, syndicalistes enseignants, de la MAE (Mutuelle Accident Elèves) de la Région Parisienne. En cela, l'Entraide Union est une Association riche d'une expérience de 65 ans.

Depuis le début des années 2000 et son départ des locaux de la MAE, elle fonctionne de façon réellement autonome et s'ancre résolument dans le champ sanitaire, social et médico-social.

Fidèle à son histoire, mais novatrice dans son fonctionnement, l'Entraide Union poursuit alors son engagement au service des plus démunis d'entre nous.

C'est pourquoi l'Entraide Union, forte de ses valeurs, de son histoire et de son adaptation permanente, inscrit son projet associatif 2020-2024 dans un certain nombre d'actions militantes chères à toutes celles et ceux qui participent à la vie de l'Association.

L'Entraide Union continuera son action :

> Pour l'accès réel de toutes et de tous aux valeurs fondatrices de notre République ;

> Pour que l'école inclusive ne soit pas seulement un slogan, mais une réalité concrète s'appuyant sur une collaboration sans faille entre l'Education Nationale et l'Association ;

> Pour que la laïcité soit le cœur du vivre-ensemble harmonieux et respectueux ;

> Pour l'accessibilité universelle, comme vecteur pour tous, mais plus particulièrement pour les plus démunis, vers une autonomie réelle ;

> Pour une responsabilité sociétale accrue, ouverte tant aux préoccupations sociales qu'aux enjeux environnementaux, qui seront au cœur de notre investissement.

Tout cela et plus encore sera développé dans ce projet, porté par la richesse de notre histoire.

Terence¹ nous a enseigné la devise des lumières :

« je suis un homme et rien de ce qui est humain, je crois, ne m'est étranger ».

C'est pourquoi, fidèles à notre histoire toujours en construction, nous avons voulu ouvrir la réflexion, autour de ce projet, au plus grand nombre : usagers, parents, adhérents, administrateurs, salariés.

En 2024, échéance de ce projet, nous fêterons 70 ans d'actions et d'ambitions : engageons-nous ensemble pour que ces 5 prochaines années nous permettent de le célébrer dignement.

-

1. Térence est un poète comique latin. Auteur de seulement six pièces qui nous sont toutes parvenues, il est considéré comme un des deux grands maîtres du genre à Rome, et son œuvre a exercé une influence profonde sur le théâtre européen.

01

Les valeurs de l'Entraide Union



L'égalité

L'Entraide Union affirme sa volonté de généraliser à toutes les populations fragiles qu'elle accompagne, ainsi qu'à l'ensemble des membres de son organisation, les dispositions d'accès à l'égalité des droits et des chances promues par la réglementation française et notamment par celle liée à la loi de 2005 pour les personnes en situation de handicap.

Les principes humanistes de l'Entraide Union veillent à garantir cette égalité.

« [...] « la société inclusive, telle que nous voulons la penser, la rêver, la construire, vaut exigence d'adaptation. Inclure exige donc, afin que ce soit dans l'optique d'une véritable réussite, une mobilisation de tous les instants, de tous les acteurs qui font société ». **Extrait de l'introduction du colloque 2019 de l'Entraide Union**

La citoyenneté

« **C'est comme citoyens, que nous devenons des Humains** ». (Paul Ricœur²)

En affichant sa devise « **Citoyens avant tout** », l'Entraide Union montre son attachement au principe de citoyenneté.

Elle considère que la citoyenneté et l'appartenance à la République sont étroitement liées. Tout au long de son histoire, elle s'est appuyée sur l'appartenance pour toute personne qu'elle accueille et accompagne : enfant, adolescent, adulte.

La citoyenneté s'inscrit pleinement dans les perspectives ouvertes par le colloque de 2019 de l'Entraide Union « Vers une société inclusive ».

2. Paul Ricœur est un philosophe français. Il développe la phénoménologie et l'herméneutique, en dialogue constant avec les sciences humaines et sociales. Il s'intéresse aussi à l'existentialisme chrétien et à la théologie protestante. Son œuvre est axée autour des concepts de sens, de subjectivité et de fonction heuristique de la fiction, notamment dans la littérature et l'histoire.

02

L'Association aujourd'hui



Histoire et étapes clés

7 AVRIL 1954

la Mutuelle Accidents Elèves de la région parisienne crée l'Entraide Universitaire, association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901. Elle a alors pour mission de créer des établissements à caractère social, ce qu'elle fait dès 1959.

1962

L'Entraide Universitaire participe à la création de l'APAJH, autre grande association du secteur, et ouvre le domaine "remember" à St Hilaire de Riez qui accueille classes de mer et colonies de vacances pour jeunes handicapés mentaux.

1965

Création de la maison d'enfants du Mayet-de-Montagne qui deviendra une MECS.

1986

Création du premier ESAT et foyer pour sourds à Paris.

1982

Ouverture de l'IME de Chevreuse (78) qui accueille des enfants et adolescents et du Foyer Barbanègre à Paris.

1978

Création d'un hôpital de jour pour enfants, à Paris.

1974

Création d'un complexe à Villeneuve la Garenne (92), regroupant ESAT et foyer.

1971

Création du premier CAMSP de France, à Paris.

DE 1966
À 1970

Développement de la vocation sanitaire et médico-sociale de l'EU avec la création du centre de rééducation fonctionnelle pour enfants et le CAT Jemmapes, à Paris.

DE 1997 À 2001

L'Entraide Universitaire s'engage dans une politique de développement avec des fusions absorptions et reprises d'activités. En 2000, en fusionnant avec l'Entraide Universitaire, l'ABNG, association créée en 1917 pour prendre en charge les blessés nerveux de la guerre de 14 et qui a créé en 1924 les premiers ITEP de France, apporte 4 établissements situés dans l'Ain, le Val d'Oise et l'Essonne.

2001

La MAE et l'Entraide Universitaire se séparent et l'action de l'association s'ancre définitivement dans le champ du médico-social.

2003

Inauguration du Café Signes, brasserie parisienne rattachée à l'ESAT Jean Moulin, gérée par des personnes sourdes et entendantes.

2018

Ouverture du CMPP de Grigny. Signature des traités de fusion-absorption des associations du CMPP et de l'EMPRO de Suresnes

2015-2017

Reprise des 3 établissements de l'association AMPP en Isère (1 CMPP et 2 SESSAD).
Un mandat de gestion pour 2 établissements des Hauts de Seine (1 CMPP et 1 IMPro).
L'association signe un CPOM (Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens) en Île-de-France.

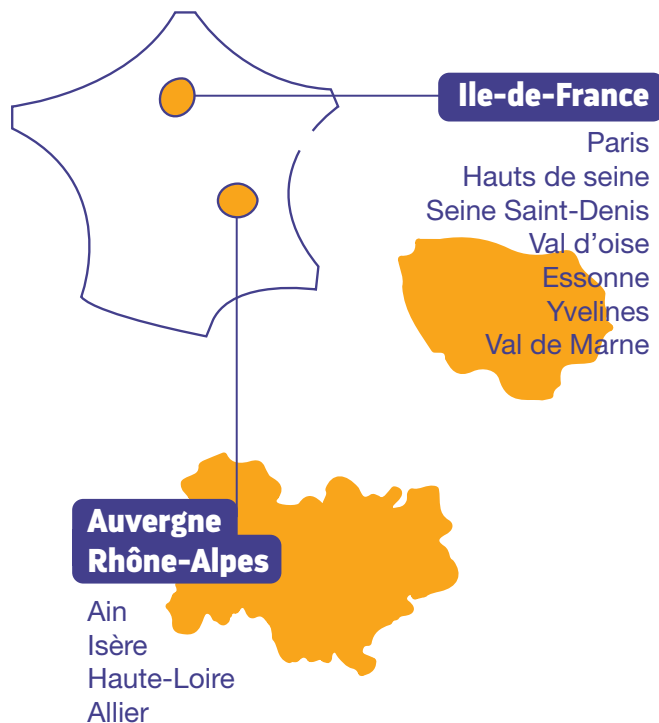
DÈS 2004

L'association déploie les activités de certains de ses établissements et s'enrichit encore de quelques établissements : ESAT de Nanterre, IME et accueil familial d'Ecouen, IME et SESSAD des Clayes sous bois, IME de Sarcelles, CMPP de Morsang sur Orge, ITEP d'Evry.



02

Comprendre notre Association



en 2019

**5200
USAGERS**

nouveau-né



enfant



adolescent



jeune adulte



adulte



personne vieillissante



**Difficultés
sociales**



**Déficiência
intellectuelle**



**Troubles
psychiques**



**Handicaps
sensoriels**



**Handicaps rares
(polyhandicap)**



**Troubles envahissants
du développement**



**Troubles du
comportement**



**Troubles des
apprentissages**

**1500
SALARIÉS**



SOINS

Rééducation fonctionnelle

Diagnostic, prévention
et soins précoces



FORMATION TRAVAIL

Formation professionnelle

Insertion par le travail
et maintien dans l'emploi



ÉDUCATION

Éducation spécialisée



SCOLARISATION

Unité d'enseignement
Inclusion en milieu ordinaire



HÉBERGEMENT

Collectif
En appartement

54



ÉTABLISSEMENTS EN FRANCE

PROTECTION DE L'ENFANCE

UPAES - MECS - PFS
AE - SAPMN

NOS PARTENAIRES

Maison Départementale des Personnes Handicapées

Éducation nationale

Hôpitaux et médecine de ville

Entreprises

Aide Sociale à l'Enfance

Collectivités territoriales & communes

Autres acteurs médico-sociaux

NOS AUTORITÉS DE CONTRÔLE ET DE FINANCEMENT

Conseils départementaux

Agence Régionale de Santé

Protection Judiciaire de la Jeunesse

NOUS AGISSONS POUR LA CITOYENNETÉ DE TOUS

HANDICAP

HÔPITAL DE JOUR - CAMSP - CMPP - ESAT/EA - EMPRO/IME -
ITEP - FOYERS - MAS - SESSAD - ENTRAIDE EMPLOI

03

La démarche d'élaboration et de suivi du Projet associatif



— TÉMOIGNAGES

M^{me} Delphine T.

maman d'utilisateur

"En tant que parent d'utilisateur j'ai apprécié d'être associée à l'élaboration du projet de l'Entraide Union. Cela démontre l'état d'esprit participatif de l'association et la volonté de mieux connaître les besoins de chacun."

M^{me} Marie P.

enseignante, élue au Comité Central d'Entreprise.

"Ce projet associatif est le premier en ce genre; il est le fruit d'informations régulières des élus de salariés, de consultation des salariés. Il a été réalisé pour partie par nous afin qu'il reflète au mieux nos attentes, qu'il nous parle et qu'il soit applicable au quotidien dans notre travail auprès des usagers accueillis. Toutes les strates associatives ont été concertées, ce qui nous permet réellement de nous identifier et de nous reconnaître en celui-ci."

Une élaboration collective

Profondément **attachée à ses valeurs fondatrices** et consciente des évolutions en cours au sein du secteur sanitaire, social et médico-social, l'Entraide Union a souhaité que ce projet associatif soit le fruit d'une réflexion collective, ouverte à l'ensemble des acteurs qui font vivre **l'Association et qui construisent son avenir.**

Pour ce faire, une large consultation a été organisée mobilisant les personnes accompagnées ainsi que leurs proches, les adhérents, les salariés et les administrateurs. Des ateliers de réflexion ont permis de cerner les orientations souhaitables, puis des enquêtes sur les attentes et les besoins en ont confirmé la pertinence et précisé les modalités de mise en œuvre.



Une forte mobilisation des parties prenantes

Le **taux important de participation** a montré à quel point l'Association peut compter sur ses acteurs quotidiens pour porter ses valeurs et soutenir ses actions ainsi que son développement au bénéfice des personnes accompagnées et de leurs proches.

Chiffres clés de l'élaboration

22

GROUPES
DE TRAVAIL

4

ateliers
de réflexion

dont un séminaire
administrateurs/directeurs

14

comités
territoriaux

4

groupes
de rédaction

3

ENQUÊTES

auprès des usagers et familles,
salariés et adhérents

150h

de réunions de travail



>1100

PARTICIPANTS

(usagers, familles, adhérents,
administrateurs, salariés)

Une organisation pour la mise en œuvre du Projet Associatif

Au vu de cette dynamique et pour lui donner tout son sens dans le temps, l'Entraide Union a décidé de mettre en place des modalités de suivi et d'évaluation des actions de ce projet.



LE COMITÉ DE PILOTAGE,

piloté par le(la) Directeur(trice) général(e) et composé de deux administrateurs, d'un directeur de pôle, de deux directeurs d'établissements, d'un cadre intermédiaire d'établissement, d'un salarié du siège, d'un représentant des usagers et d'un représentant des familles, est chargé de suivre la mise en œuvre du plan d'actions du projet associatif et de rendre compte au bureau.

LE BUREAU DE L'ASSOCIATION,

instance de décision, procède aux ajustements de calendrier, de moyens ou de contenu, si nécessaire, au regard des éléments transmis par le Comité de pilotage.

LES PILOTES DES ACTIONS

Pour chaque action, un binôme directeur de pôle/administrateur est nommé pour piloter la mise en œuvre de l'action dans le délai imparti et rendre compte de l'avancement au Comité de pilotage.

04

Le bilan du projet associatif 2014-2019



3

grandes orientations politiques

étaient clairement affirmées
dans le Projet Associatif
2014-2019



A

Renforcer la cohésion des actions
de l'Entraide Union

B

Renforcer la cohérence et la pertinence
des parcours individuels d'inclusion

C

Renforcer la citoyenneté de l'ensemble des
usagers des établissements de l'Association

Sur ces 5 années,
LES RÉALISATIONS CLÉS
DE NOTRE PROGRESSION
SIGNIFICATIVE ONT ÉTÉ :

> **La mise en place d'une réelle Direction générale**
afin d'améliorer les rôles de pilotage, d'animation
et de soutien, de contrôle et d'évaluation des
établissements dans un contexte d'évolution du
périmètre associatif dans le but de renforcer la
cohérence et la pertinence des parcours individuels
des publics accueillis.

Elle coordonne au niveau du siège les équipes
réparties en quatre pôles fonctionnels :

- Activités et projets d'établissements
- Finances et Systèmes d'Information
- Juridique et ressources humaines
- Immobilier et Patrimoine

04

> **La création d'une cellule Qualité et gestion des risques**, transversale, directement rattachée à la Direction générale et aux missions élargies à tous les champs d'intervention de l'Association et la formalisation et le déploiement de notre Politique Qualité et gestion des risques ;

> **L'amélioration de la visibilité de l'Association sur le territoire** par l'adoption et le déploiement d'une nouvelle identité visuelle (nouveau logo, nouvelle charte graphique), la refonte de notre site internet, le développement de notre intranet, le développement d'une dynamique collective de réflexion et de collaboration, la re-modélisation de notre rapport d'activité et par la diffusion des travaux d'études et de recherches des commissions ;



> **L'organisation de deux colloques d'ambition nationale** (Handicap et résilience ; Vers une société inclusive) qui font vivre nos valeurs de réflexion, d'ouverture sur le monde et d'engagement citoyen.

05

Les perspectives de développement et les actions à mettre en œuvre



Les enjeux du Projet associatif

Un projet associatif, c'est avant tout une vision qui doit permettre une évolution pertinente et complète de l'action de l'Association dans et sur son environnement. A ce titre, il doit se projeter aussi dans les perspectives de son évolution.

C'est ainsi qu'il faut avoir à l'esprit les éléments qui influent directement sur les décisions à mettre en œuvre pour les 5 années à venir :

- > L'évolution des besoins des personnes accompagnées
- > Le développement de plateformes de coopération et de dispositifs (afin d'éviter toute rupture de parcours d'accompagnement)
- > La mise en place de maillages territoriaux à même de répondre à la cohérence des parcours individuels en évitant le cloisonnement des différents acteurs et secteurs
- > La nécessité d'expertises métiers de plus en plus nombreuses et pointues
- > La raréfaction marquée des ressources financières
- > L'évolution des relations avec les autorités de contrôle et de financement.

Dans ce contexte, **l'Entraide Union a vocation à poursuivre son action pour répondre à ces enjeux et constituer ainsi une véritable expertise dans ses différents champs d'intervention.** Cette expertise au service direct des usagers doit s'orienter également vers les autres acteurs du secteur et les pouvoirs publics dans leur ensemble.

Ce projet associatif a été pensé, de ce fait, comme une réponse à une finalité globale et intemporelle : *Citoyens avant tout.*



La citoyenneté prend son sens dans l'accompagnement de nos usagers vers une citoyenneté pleine et entière mais aussi dans notre rôle d'employeur, envers nos salariés, et d'acteur économique impactant la société :

« Nous accompagnons vers la citoyenneté, de manière citoyenne et en tant qu'acteur citoyen »

La stratégie de l'Entraide Union pour les 5 prochaines années

La stratégie quinquennale de l'évolution de l'offre médico-sociale (2017 – 2021) promeut un accompagnement des personnes handicapées par les établissements sociaux et médico-sociaux dans leur milieu de vie ordinaire et leur inclusion dans la cité. Elle ouvre de nouvelles opportunités pour proposer des dispositifs inclusifs et pour contractualiser avec le droit commun.

La stratégie nationale de lutte contre la pauvreté a intégré la fin des "sorties sèches de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)". L'accompagnement vers l'autonomie est devenu un enjeu majeur de la protection de l'enfance. Pour assurer sa réussite, cet accompagnement doit nécessairement inclure de nouvelles modalités de collaboration avec les familles, au sein de dispositifs innovants et ancrés dans leurs territoires.

L'Entraide Union dispose en interne d'équipes pluridisciplinaires qualifiées et de professionnels compétents dans l'accompagnement des personnes fragiles et vulnérables. L'Association aspire à mettre son expertise au service des acteurs généralistes du territoire pour favoriser l'accès aux dispositifs de droit commun. Dans cette perspective, elle imagine des actions de communication qui ont vocation à informer, sensibiliser, former et faire partager sa conception de la citoyenneté.



Axes

**S'impliquer dans une
responsabilité
sociétale accrue**

01

**Accompagner vers une société
inclusive et pour un parcours de
l'utilisateur garanti et fluide**

02

**Améliorer et garantir
la qualité de vie pour
les usagers et les salariés**

03

**Adapter, moderniser et formaliser
nos modes d'organisation
et de fonctionnement**

04

**Développer la visibilité de l'action
de l'Association en interne
comme en externe**

05

Et pour assurer la progression
et la continuité des parcours de ses
bénéficiaires et éviter les risques de ruptures,

l'Entraide Union développe

5 & 22

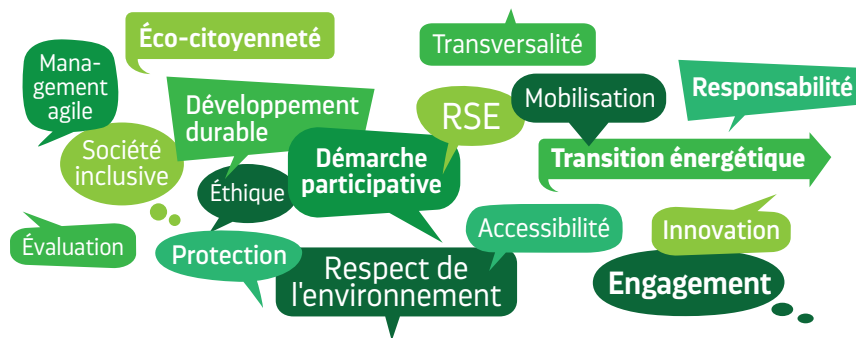
AXES DE TRAVAIL

ACTIONS STRATÉGIQUES

pour les 5 ans à venir

AXE 01 S'impliquer dans une démarche de responsabilité sociétale accrue

Les valeurs de l'Entraide Union trouvent une place toute naturelle dans la responsabilité sociétale des organisations qui implique une dimension sociale, humaine et solidaire. Ce concept novateur qui a émergé dans les entreprises permet ainsi à l'Entraide Union de concilier le présent avec la tradition, en préparant l'avenir. L'intégration volontaire des préoccupations sociales et écologiques, principe de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), permet de mobiliser l'ensemble des parties prenantes autour d'une réflexion partagée sur le développement durable.



ACTION 1

POUR SUIVRE LA DÉMARCHÉ PARTICIPATIVE INITIÉE LORS DE L'ÉLABORATION DU PROJET ASSOCIATIF

Pour construire le nouveau projet associatif, une démarche participative a été engagée en associant les administrateurs, les salariés, les personnes accompagnées ainsi que leurs proches. Cette mobilisation ne doit pas disparaître. La responsabilité sociétale permet de les reconnaître comme acteurs du fonctionnement de l'Association.

De plus en plus d'entreprises et d'organisations prennent conscience de leur participation à la crise écologique et de l'impact des activités humaines sur l'environnement. L'Entraide Union, par la taille de sa structure, n'échappe pas à ce phénomène. L'analyse des pratiques actuelles doit permettre d'encourager des changements de comportement.



ACTION 3

POUR SUIVRE L'ÉVOLUTION
PATRIMONIALE DANS
LE RESPECT DU
DÉVELOPPEMENT
DURABLE.

Les bâtiments, dont la construction remonte à plusieurs années n'ont pas été conçus pour économiser l'énergie. Un plan de réduction de la consommation d'énergie, pour une transition énergétique, sera mis en place.

ACTION 4

CONTRIBUER À DÉVELOPPER
L'ACCESSIBILITÉ GÉNÉRALISÉE DANS
NOS ENVIRONNEMENTS PROCHES.

L'engagement vers une société inclusive nécessite l'accompagnement de tous les acteurs sociaux (collectivités, services publics, entreprises, associations...) pour favoriser un accueil adapté et bienveillant des publics à besoins particuliers.

ACTION 2

ENGAGER LES
ACTEURS DE
L'ENTRAIDE UNION
DANS UNE
DÉMARCHE D'ÉCO-
CITOYENNETÉ.



ACTION 5

ENRICHIR LA POLITIQUE DE RESSOURCES HUMAINES

La richesse de l'Entraide Union, ce sont les femmes et les hommes qui la composent. Si de nombreux outils ont déjà été mis en place, les efforts doivent être poursuivis.

AXE 02

Accompagner vers une société inclusive et pour un parcours de l'utilisateur garanti et fluide

Les syndicalistes enseignants qui ont créé l'Entraide Union avaient à l'esprit qu'il fallait que l'école de la République pénètre tous les établissements spécialisés pour enfants sous la forme la plus appropriée. Notre engagement vers une société inclusive nous invite, dans ce même élan pour une égalité des droits, à favoriser la participation de nos usagers à tous les aspects de la vie sociale et citoyenne, dont l'école mais aussi la culture, les loisirs, le travail... en agissant sur deux axes : accompagner les usagers pour s'adapter aux conditions de la vie sociale et changer l'environnement pour un meilleur accueil des publics fragiles.

Responsables institutionnels des enfants qui nous sont confiés, notre action prendra en compte tous les aspects de leur vie dans le cadre de la protection de l'enfance.

ACTION 7

AMÉLIORER LA FLUIDITÉ DES PARCOURS DE SOINS ET DE PRÉVENTION PAR UNE SYNCHRONISATION DU TRAVAIL DE NOS DIFFÉRENTS ÉTABLISSEMENTS AINSI QUE DE NOS PARTENAIRES

L'Entraide Union va poursuivre l'inscription de son action dans une logique de parcours et, de ce fait, aura à répondre aux appels à manifestations d'intérêt pour compléter l'offre qui est la sienne aujourd'hui.

ACTION 6

SIMPLIFIER LES PARCOURS DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES PAR UNE ACTION FÉCONDE AUPRÈS DES AUTORITÉS CONCERNÉES

La complexité des fonctionnements institutionnels et administratifs est une source de difficultés et d'inquiétude de la part des usagers et de leurs familles. Dans nos établissements, nous veillerons à la simplification des parcours administratifs et à l'accompagnement des usagers dans tous les aspects de la vie domestique, en particulier la santé. Suggérer de nouveaux protocoles et anticiper les actions pour un accompagnement des usagers efficace passe par un partenariat étroit avec tous les partenaires institutionnels, en lien avec les usagers et leurs représentants.



ACTION 8

AGIR DANS TOUS LES CHAMPS DE LA VIE DE L'ENFANT POUR GARANTIR LES MEILLEURES CONDITIONS DE VIE ET DE DÉVELOPPEMENT NOTAMMENT PAR UN TRAVAIL D'INCLUSION DANS L'ENSEMBLE DE LA VIE SOCIALE



Le développement des compétences sociales nécessaires à une participation citoyenne entière implique une fréquentation dès le plus jeune âge aux lieux de vie communs : école mais aussi activités sportives, de loisirs...

ACTION 9

FAVORISER LA SCOLARISATION EN MILIEU ORDINAIRE EN DÉVELOPPANT LES PARTENARIATS AVEC L'ÉDUCATION NATIONALE ET LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

L'orientation institutionnelle vers une société inclusive se heurte à des difficultés réglementaires, organisationnelles, institutionnelles, physiques (présence de locaux) qui nécessitent de convaincre, innover, accompagner.

L'Entraide Union se doit d'être un élément moteur sollicitant et accompagnant pour les partenaires institutionnels. En répondant aux appels à projet (unités d'enseignement autistes maternelle ou élémentaire par exemple), en développant la création d'unités d'enseignement externalisées, en étant vigilants aux créations ou agrandissements d'établissements scolaires pour y prévoir des locaux réservés, en proposant des dispositifs innovants pour répondre à des problématiques locales...



ACTION 10

DÉVELOPPER LES ACTIONS ET LA PRÉSENCE DES USAGERS DANS TOUTES LES ACTIVITÉS CITOYENNES : LOISIRS, TRAVAIL, SANTÉ, FORMATION, CULTURE, ETC.

La fréquentation et la présence des personnes en situation de handicap dans ces domaines reste encore insuffisante, voire anecdotique. Une bonne qualité de vie nécessite cette présence effective. Un observatoire interne de l'inclusion à tous les moments de la vie des usagers est créé dans ce sens.

ACTION 11

INTERVENIR AUPRÈS DES ACTEURS SOCIAUX ET APPORTER NOTRE EXPERTISE POUR UNE PARTICIPATION PLUS FACILE DES PUBLICS DÉFAVORISÉS.

Une société inclusive implique une accessibilité universelle. La participation des personnes fragiles nécessite un regard bienveillant, des accompagnements adaptés, un environnement facilitateur... Il est du rôle des professionnels compétents d'agir auprès de tous pour développer cette accessibilité.



AXE 03

Améliorer et garantir la qualité de vie pour les usagers et les salariés

ACTION 12

AMÉLIORER LES CONDITIONS D'ACCUEIL ET LE BIEN-ÊTRE DES USAGERS ET SALARIÉS À TRAVERS DES ENVIRONNEMENTS ADAPTÉS ET ENTRETENUS

Améliorer les conditions d'accueil et le bien-être des usagers et salariés passe par des environnements adaptés et entretenus, des pratiques managériales humanistes ainsi que par le soin porté à ce qui fait de l'établissement ou du service une communauté citoyenne. Inclure autant que faire se peut dans les différentes procédures des références à l'éco-responsabilité : normes Haute Qualité Environnementale (HQE), énergie renouvelable, circuits courts, tri sélectif, co-voiturage...

Responsabiliser usagers et professionnels dans les différents moments de l'accompagnement ou de la vie institutionnelle à la qualité de leur environnement.



Garantir une qualité de vie au travail pour les salariés c'est offrir les meilleures conditions de vie pour les personnes accompagnées ou résidentes. La performance des services repose sur les relations collectives et sur une réelle attention portée aux professionnels dans leur épanouissement à travers les missions qui leur sont confiées. Le dialogue social se doit d'être actif et constructif, fondé sur le respect, la confiance mutuelle, une éthique personnelle et une déontologie professionnelle.



La qualité de vie au travail englobe nécessairement une culture d'entreprise, la motivation, l'intérêt du travail, les conditions de travail, le degré d'autonomie et les sentiments de responsabilisation et de reconnaissance. Les instances de dialogue social doivent promouvoir des choix collectifs susceptibles de permettre une meilleure conciliation entre vie personnelle et vie professionnelle. Des espaces d'expression des salariés doivent être développés afin d'aborder leurs ressentis, leurs attentes, indépendamment des entretiens annuels obligatoires.

ACTION 13

AMÉLIORER LA
QUALITÉ DE VIE
AU TRAVAIL

TÉMOIGNAGE

M. Denys L.

Usager

"Je suis satisfait de l'accueil et de l'accompagnement proposés au foyer mais je souhaiterais une amélioration de la qualité des repas avec des menus variés ainsi que l'organisation par les équipes éducatives de sorties à caractère sportif (Parc des Princes, Stade de France)."

03

AXE 04

Adapter, moderniser et formaliser nos modes d'organisation et de fonctionnement

Les secteurs médico-social, social et sanitaire, comme le monde associatif, sont en pleine évolution, en lien avec les changements récents de la société et du monde du travail. Professionnalisation, nouvelles technologies, raréfaction des financements, nouvelles générations de salariés, nouveaux besoins pour les usagers constituent autant d'enjeux qui caractérisent notre époque.

L'Entraide Union souhaite s'inscrire dans ces changements et se les approprier afin de servir, par l'adaptation de ses modes de fonctionnement, son action auprès des usagers qu'elle accompagne.

Pour piloter cette évolution, l'Entraide Union doit s'appuyer sur une bonne connaissance de son fonctionnement et en assurer à long terme sa lisibilité.

ACTION 14

FAVORISER L'INNOVATION POUR MIEUX RÉPONDRE AUX NOUVEAUX BESOINS ET ATTENTES DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

Les premiers représentants de l'évolution qui impactent notre activité sont les usagers que nous accompagnons. Leurs besoins mais aussi leurs attentes sont le reflet direct des changements de notre société. La première des modernisations à réaliser pour l'Entraide Union est donc de construire des dispositifs d'accompagnement répondant à ces nouveaux besoins ainsi qu'à ceux à venir. L'Entraide Union s'engage dans une démarche d'adaptation permanente favorisant l'innovation et l'émergence de nouvelles modalités d'accompagnement.



ACTION 15

DÉVELOPPER ET FORMALISER LA POLITIQUE MANAGÉRIALE

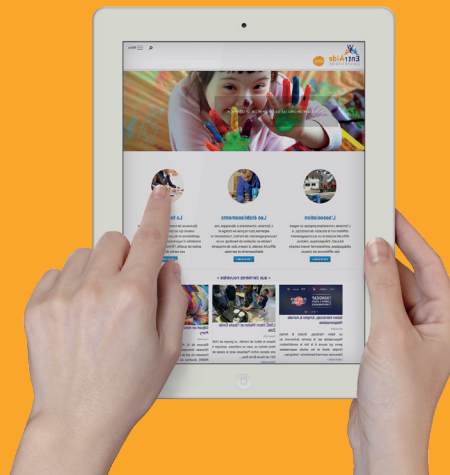
L'action de l'Entraide Union et notamment le fonctionnement de ses dispositifs d'accompagnement sont portés par ses salariés. A ce titre, les changements souhaités dans les modes de fonctionnement doivent s'accompagner d'un management adapté favorisant le travail des professionnels et sa valorisation. Ces principes, incarnés et mis en œuvre par les cadres de l'Association doivent se formaliser en une véritable politique managériale partagée.

ACTION 16

MODERNISER NOTRE SYSTÈME D'INFORMATION

L'évolution des dispositifs d'accompagnement proposés et des professionnels les mettant en œuvre doivent s'accompagner d'une évolution des outils. Parmi ces outils, le système d'information de l'Association, tant du point de vue de sa structure que de son fonctionnement, doit s'adapter aux nouveaux enjeux.

De plus, la nécessaire maîtrise des données de l'activité qui répond aux besoins internes de lisibilité et d'analyse mais aussi aux exigences des autorités implique un système d'information complet et efficient. Cette efficience permettra de limiter au maximum la ressource temps consacrée au suivi de l'activité pour en consacrer davantage à l'accompagnement direct des usagers.



ACTION 18

ADOPTER ET GÉNÉRALISER UN FONCTIONNEMENT EN « MODE PROJET » POUR FAVORISER L'ACCOMPAGNEMENT AUX CHANGEMENTS

Les différentes actions de l'Association et les problématiques qu'elle doit dépasser évoluent dans le temps. L'accompagnement au changement nécessite, en parallèle des processus réguliers (questionnaires notamment), des travaux ponctuels mobilisant des acteurs et des moyens précis sur des durées spécifiques. L'Association doit donc adopter, lorsque cela est pertinent, un fonctionnement en « mode projet » permettant la mobilisation des ressources nécessaires à la réalisation d'une action donnée.

ACTION 17

DÉFINIR UNE ORGANISATION INTERNE PORTÉE PAR L'ASSOCIATION QUI ASSURE LA MOBILISATION DES EXPERTISES

Tous les changements des modes d'organisation et de fonctionnement ne peuvent se faire sans une structure claire, hiérarchique comme fonctionnelle, qui permette à chacun de connaître son rôle et sa place dans l'Association. Il s'agit de garantir que les différentes ressources internes, et notamment la richesse des dispositifs gérés par l'Association et leur diversité, soient exploitées de manière pertinente et optimale. C'est le cas des fonctions supports favorisant le fonctionnement de l'organisation mais aussi des expertises métiers présentes à tous les niveaux de l'organisation et notamment dans les établissements.

ACTION 19

DÉVELOPPER LE CONTRÔLE INTERNE DE MANIÈRE COMPLÈTE ET EFFICIENTE

Les nombreux changements à venir pour l'Association et pour le secteur en général doivent se réaliser en limitant au maximum les risques de toutes natures. A ce titre, en parallèle d'une politique qualité, organisée et fonctionnelle, un contrôle efficient de l'ensemble de l'Association doit être déployé. L'Entraide Union s'engage donc à développer ce domaine en le rendant lisible et transparent.



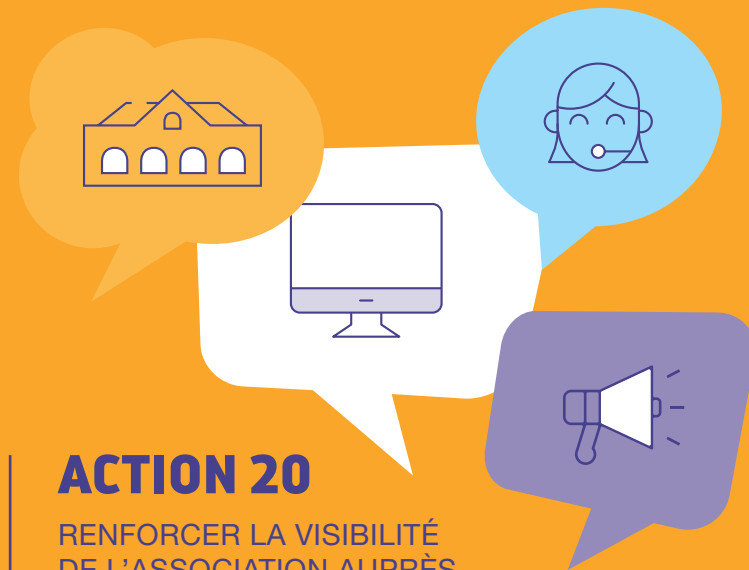
AXE 05

Développer la visibilité de l'action de l'Association en interne comme en externe

L'Entraide Union, Association gestionnaire d'établissements, est aussi une communauté de valeurs, riche de l'expertise de ses équipes et de l'ancrage de ses établissements.

Agissant dans un secteur en évolution constante, elle doit aussi s'inscrire dans un monde où la reconnaissance de l'existence des acteurs est de plus en plus conditionnée par leur visibilité.

Le développement continu de l'Association appelle donc au développement de sa communication, tant interne qu'externe, en cohérence avec son identité et ses valeurs, pour mieux transformer en opportunités les défis auxquels elle fait face.



ACTION 20

RENFORCER LA VISIBILITÉ DE L'ASSOCIATION AUPRÈS DE L'ENSEMBLE DE SES PUBLICS

L'Entraide Union est présente par la diversité et l'implantation de ses établissements dans de nombreux territoires tant urbains que ruraux. Elle doit renforcer sa visibilité :

- > Dans le secteur social et médico-social en capitalisant sur son expertise pour mieux se faire connaître dans ses secteurs d'intervention ;
- > Sur les territoires en renforçant l'ouverture de ses établissements et leur insertion dans leur écosystème local, comme l'invite sa devise « Citoyens avant tout » ;
- > Auprès des usagers, des familles et des proches en les informant de ses expertises ;
- > Auprès d'associations laïques par des actions communes à finalités partagées.

ACTION 21

DÉVELOPPER LA CONNAISSANCE ET LE SENTIMENT D'APPARTENANCE AUPRÈS DES PUBLICS INTERNES

La force de l'Entraide Union réside dans la communauté de valeurs qu'elle est et qui constitue le fondement de son identité.

Il est, de ce fait, essentiel que ses professionnels et adhérents aient une connaissance complète de ses expertises, de ses valeurs et de ses enjeux afin que chacun ait conscience de la force de l'Entraide Union et puisse la partager avec fierté.

Le travail de communication mené en ce sens devra également avoir pour objectif de développer le sentiment d'appartenance associative des équipes au sein de l'ensemble des établissements.



ACTION 22

RENFORCER LE RÔLE ET LA POSITION POLITIQUE DE L'ASSOCIATION SUR SON SECTEUR

L'Entraide Union est un acteur majeur dans le secteur social et médico-social. Sa communication doit être axée sur le renforcement de sa place d'interlocuteur incontournable sur ses expertises. Le positionnement de l'Association sur les événements, discussions et travaux menés dans le débat public, doit également être renforcé.

En ce sens, les Jeux Olympiques 2024 à Paris, sont une des opportunités pour l'Entraide Union de s'inscrire dans la formidable dynamique collective qui va en découler pour porter ses valeurs. Afin de déterminer des objectifs de communication précis, adaptés au développement des enjeux de l'Association dans son environnement, un plan de communication sera élaboré annuellement.



Entraide Union - 31 rue d'Alésia - 75014 Paris
Tél. : 01 40 47 93 00 / Fax : 01 40 47 93 47 / contact@eu-asso.fr
www.eu-asso.fr

